

## **« Toi, qui es-tu, qui juges le prochain? »**

(Proverbes 11:12 / 14:21 / Matthieu 7:1-5 / Jacques 4:11-12)

(Sermon prêché par Mario Veilleux dans l'ECRB le dimanche 23 août 2009)

Quand le célèbre gardien de but des Canadiens de Montréal, Jacques Plante, a pris sa retraite, quelqu'un lui a demandé s'il avait aimé être gardien de but. Il a répondu en disant ceci: «Que diriez-vous d'un travail où, quand vous commettez une erreur, une grosse lampe rouge s'allume et 18,000 mille personnes vous huent?»

Parfois, les communautés, les familles sont comme ça. Et les églises aussi. Quelqu'un dans le groupe fait une erreur, quelqu'un tombe, quelqu'un péche ou a une faiblesse, et les autres, plutôt que de tout faire pour le relever avec amour, ils le jugent, ils le critiquent, ils disent du mal de lui. Détruire est facile et à la portée de tout le monde; construire est beaucoup plus difficile.

Notre texte principal pour ce matin se trouve dans l'épître de Jacques, au chapitre 4, aux versets 11 et 12, que je relis maintenant: «Ne médisez pas les uns des autres, frères. Celui qui médit d'un frère ou qui juge son frère, médit de la loi et juge la loi. Or, si tu juges la loi, tu n'en es pas l'observateur, mais le juge. Un seul est législateur et juge, celui qui peut sauver et perdre; mais toi, qui es-tu, qui juges le prochain?»

Oh que ces paroles inspirées de Dieu sont importantes! Nous avons dans ces versets un commandement clair, suivi d'une raison convaincante d'obéir à ce commandement, suivi d'une très bonne question.

### **Voyons premièrement le commandement clair du Seigneur pour nous: c'est le suivant: «Ne médisez pas les uns des autres, frères.»**

Médire, c'est parler contre quelqu'un. Parler contre quelqu'un. Ça peut être, par exemple, contester l'autorité, comme lorsque le peuple parla contre Moïse (Nombres 21:5); ça peut être calomnier quelqu'un en secret (Psaume 101:5); ça peut être accuser faussement (1 Pierre 2:12 / 3:16); ça peut être des bavardages, des commérages à propos d'un tel ou d'une telle (2 Corinthiens 12:20). Etc... Médire, c'est parler contre quelqu'un.

Le Seigneur nous dit: «Ne parlez pas les uns contre les autres.» Ne médisez pas les uns des autres. Ce commandement s'inscrit très bien dans toute l'épître de Jacques dans laquelle il est souvent question de nos paroles. Jacques a déjà enseigné que nous devons être lents à parler (1:19), et que nous devons tenir notre langue en bride (1:26 + 3:1-12). Quel est le lien entre ces deux versets 11 et 12 et leur contexte plus immédiat? Le lien est le suivant: la médiance est une manifestation de l'orgueil auquel Dieu résiste, comme dit Jacques 4:6, et dont le remède consiste à s'humilier devant Dieu, comme dit Jacques 4:10. La médiance est liée au péché d'orgueil. Si nous étions plus humbles, nos langues seraient plus charitables. Si nous étions plus humbles, nos langues seraient plus charitables.

En vérité, nous vivons nous-mêmes dans un continuel pardon: nous devons tout à la miséricorde de Dieu. Nous avons toujours besoin du pardon de Dieu. Par conséquent, nous

devrions passer notre temps à pardonner, à faire grâce et à exercer la miséricorde. C'est ce que la Bible nous répète sans cesse.

Écoutez bien Romains 15:7: "Faites-vous mutuellement bon accueil, comme Christ vous a accueillis." Écoutez bien Éphésiens 4:32: «Soyez bons les uns envers les autres, compatissants, faites-vous grâce réciproquement, comme Dieu vous a fait grâce.» Écoutez bien Colossiens 3:13: «Supportez-vous les uns les autres et faites-vous grâce réciproquement; si quelqu'un a à se plaindre d'un autre, comme le Christ vous a fait grâce, vous aussi, faites de même.»

Le chrétien fait de la conduite gracieuse du Seigneur envers lui le modèle de sa conduite envers les autres. Nous sommes tous des débiteurs de la miséricorde de Dieu. Nous vivons grâce à Ses multiples pardons. Alors, ne parlons pas les uns contre les autres, mais faisons-nous grâce réciproquement. Faisons aux autres ce que nous voudrions qu'ils nous fassent. (Matthieu 7:12) Aimerions-nous que les autres passent leur temps à parler de nos fautes autour d'eux? Non! Alors parlons toujours des autres de la même manière dont nous aimerions qu'ils parlent de nous.

Il est écrit en Proverbes 11:12: «Celui qui méprise son prochain est dépourvu de sens, mais l'homme qui a de la compréhension se tait.» Pourquoi est-ce qu'il se tait? Il se tait parce qu'il sait très bien à quel point son propre coeur à lui est enclin au mal. Il se connaît lui-même. Il sait très bien que lui-même n'est pas parfait, loin de là! Il connaît sa propre fragilité, ses propres faiblesses, ses propres manquements. Il ne se prend pas pour Jos-Supérieur-à-tous. Il se souvient de ce que Jésus dit en Matthieu 7: «C'est du jugement dont vous jugez qu'on vous jugera, de la mesure dont vous mesurerez qu'on vous mesurera... Ôte premièrement la poutre de ton oeil, et alors, tu verras comment ôter la paille de l'oeil de ton frère.»

Juger les autres sans d'abord nous examiner nous-mêmes est une habitude néfaste; ça nous est interdit. Plutôt que de juger les autres, le Seigneur nous commande de les aimer, de les bénir, de prier pour eux. Que pouvons-nous réellement connaître de l'âme des autres, des circonstances de leurs tentations, de leurs luttes? Ces fautes, failles, défauts et erreurs chez les autres, ne les voyons-nous pas dans notre propre vie? Ou n'en voyons-nous pas des semblables? La Bible dit: «Que celui qui pense être debout prenne garde de tomber!» (1 Corinthiens 10:12)

Soyons conscients que notre connaissance est très limitée. Reconnaissons que notre propre vie n'est pas puissamment transformée comme elle le devrait. Nos progrès sont peu nombreux et faibles. Nous avons tous des déficiences. Notre propre obéissance n'atteint pas la règle que nous prescrivons pour l'obéissance des autres. Nous sommes portés à examiner les faiblesses des autres à la loupe, et à considérer les nôtres de très loin.

Rappelons-nous que partout où il y a des hommes, il y a des défauts, des malentendus, des faiblesses. Ce n'est pas chrétien de ne pas pardonner et de juger rigoureusement les autres. L'amour couvre une multitude de péchés, dit la Bible (Proverbes 10:12). L'amour couvre toutes les fautes, dit la Bible.

Il est écrit en Proverbes 14:21: «Celui qui méprise son prochain est un pécheur, mais heureux celui qui prend pitié des malheureux.» Et en Proverbes 17:9: «Celui qui couvre une faute recherche l'amour.» Et en 1 Corinthiens 13:7: «L'amour excuse tout.» Et en Luc 6:37, notre Sauveur dit: «Ne jugez pas, et vous ne serez point jugés, ne condamnez pas, et vous ne serez point condamnés, absolvez et vous serez absous.»

Loué soit le Seigneur pour Sa Parole claire qui nous libère de la prison de la médisance et des jugements sans miséricorde! Loué soit le Seigneur qui veut implanter en nous un amour grandissant pour notre prochain! Son commandement est pour notre plus grand bien à tous.

Donc, premièrement, un commandement clair du Seigneur pour nous: ne médisez pas les uns des autres.

Ça nous amène à notre **deuxième point: une raison convaincante d'obéir à ce commandement.** C'est très intéressant de noter sur quoi Jacques, inspiré de Dieu, fonde ce commandement de ne pas médire.

Jacques nous dit que juger son frère, c'est juger la loi. C'est ce qu'il explique aux versets 11 et 12. Juger son frère, c'est juger la loi. Quelle loi? La loi de Dieu, bien sûr, la loi royale, comme Jacques l'appelle en 2:8. Comment se fait-il que juger un frère équivaut à juger la loi de Dieu? Eh bien tout simplement parce qu'un refus d'accomplir la loi équivaut au rejet de l'autorité de la loi. Le fait de ne pas mettre la loi en pratique proclame au monde qu'en réalité, nous n'y attachons pas beaucoup d'importance.

En sachant très bien ce que la loi demande de moi, et en ne le faisant pas, je méprise la loi en me mettant au-dessus de son autorité. C'est comme si moi je me faisais législateur, celui qui fait les lois et qui peut les défaire. J'agis donc en juge de la loi, jugeant que dans telle ou telle circonstance, la loi ne s'applique pas.

On pourrait dire qu'il y a ici un double péché: non seulement je médis de mes frères et sœurs, mais je médis aussi de la loi de Dieu. Chaque péché est un affront à la loi qui l'interdit. C'est comme si je juge que la loi de Dieu n'est pas digne d'être obéie. Ça nous rappelle le roi David qui, dans la rage de ses convoitises, a méprisé la loi. Et Dieu lui a dit: «Pourquoi as-tu méprisé la parole de l'Éternel, en faisant ce qui est mal à mes yeux?» (2 Samuel 12:9) Celui qui n'obéit pas à la loi proclame que ce n'est pas une bonne loi.

Juger les autres est une forme subtile d'exaltation de soi-même. Il est écrit en Romains 2:1: «Tu es donc inexcusable, toi qui juges, car en jugeant les autres, tu te condamnes toi-même, puisque toi qui juges, tu agis comme eux.»

On peut essayer d'abriter nos jugements derrière le masque du zèle pieux ou de la sanctification de son frère. Pourtant, souvent, la vérité est que notre cœur manque d'amour, il est convaincu de sa propre justice. Puisque nous sommes tous fautifs, la première personne que nous devons juger, c'est nous-mêmes. Quand nous commençons par nous examiner nous-mêmes, nous ne sommes plus si rigoureux pour les autres.

Nous avons vu premièrement un commandement clair; nous avons vu deuxièmement une

raison convaincante d'obéir à ce commandement. **Voyons troisièmement une très bonne question, qui se trouve dans les derniers mots du verset 12: «Mais toi, qui es-tu, qui juges le prochain?»**

J'ai dit tantôt que médire et juger le autres est un double péché. On pourrait dire que c'est un triple péché parce qu'en plus, on prend la place de Dieu. Juger les autres est usurper la prérogative de Dieu, c'est comme Lui enlever Son travail de Ses mains. C'est Le voler. C'est au Seigneur de juger, pas à nous.

Lorsque nous jugeons les autres, nous accomplissons une imposture, nous prenons une position qui n'est pas la nôtre. «Toi, qui es-tu, qui juges le prochain?» Comme si Dieu nous dit: «Hey! Qu'est-ce ce que tu fais là? Ôte-toi de mon trône! Ce n'est pas ta place!»

Juger son frère, c'est sortir de sa place d'homme tenu de pratiquer la loi, pour prendre la place du juge, la place de celui qui a édicté la loi. Juger nos frères et soeurs, c'est nous attribuer ce qui est propre à Dieu. C'est se poser en supérieur, se mettre à la place du Juge, qui est celle de Dieu, mettre son frère au banc des accusés et prononcer sa condamnation.

Le christianisme fait de mon frère «celui pour lequel Christ est mort», celui en qui Dieu habite par Son Esprit (1 Thessanoniens 4:8). Oserais-je me constituer son accusateur et faire ainsi le jeu de l'ennemi? Parce que vous le savez, le diable est appelé dans la Bible «l'accusateur des frères», celui qui les accuse jour et nuit (Apocalypse 12:10) Le diable juge et médite, et il travaille très fort à vous convaincre à entrer dans son club de «jugeurs» et de «médiseurs».

Satan nous suggère toutes sortes de jugements et de pensées de supériorité qui flattent notre égo et nous installent dans une espèce de tour d'ivoire dans laquelle on se pense meilleurs que tout le monde. Médire et juger les autres divise et détruit. Le diable fait tout pour nous diviser. Or, Jésus est mort pour que nous soyons un. Jésus est mort pour que nous soyons un! Pour que nous nous aimions les uns les autres comme Il nous a aimés! Comment pourrions-nous dire du mal les uns des autres et nous juger? Où est l'amour fraternel, quand nous faisons ça? Qui nous donne cette supériorité? Qui nous établit juge sur les autres? (Exode 2:14) Qui nous établit dans ces nouvelles fonctions?

L'apôtre Paul écrit en Romains 14:10: «Mais toi, pourquoi juges-tu ton frère? ou toi, pourquoi méprises-tu ton frère? Nous comparaîtrons tous devant le tribunal de Dieu.»

Ce jugement critique qui condamne l'autre transgresse le commandement d'aimer notre prochain, mais en plus il s'arroge les droits qui appartiennent à Dieu seul. Dieu est le seul législateur et juge qui a le pouvoir de déterminer la destinée éternelle de Ses créatures (Matthieu 10:28). Celui qui juge son frère manque tellement d'humilité qu'il se conduit comme si la prérogative divine du jugement lui avait été remise!

Éprouvez-vous une joie secrète à entendre parler des autres de manière négative? Aimez-vous parler des erreurs des autres? Avez-vous tendance à étiquetter les autres rapidement avec des jugements tout prêts? Confessez-le à Dieu. Repentez-vous. Demandez pardon au

Seigneur pour avoir répandu la méfiance et avoir rabaissé l'opinion des autres au travers de paroles de jugement.

Juger n'est pas notre affaire, mais c'est celle de Dieu. Débarassons-nous donc de l'habitude de juger les autres selon notre petite mesure. Débarassons-nous de l'habitude de trouver les autres en faute, de déblatérer sur leurs manquements, d'avoir à leur égard des soupçons mesquins, de toujours flairer le mal partout, d'exagérer les imperfections des autres, de les cataloguer négativement. C'est laid. C'est inapproprié. C'est anti-chrétien. Ça n'aide personne. Ça ne rend pas heureux. Ça ne glorifie pas Dieu.

Méditons plus souvent la requête du Notre Père qui dit: «Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensé» (Matthieu 6:12). Méditer cette requête va nous rendre beaucoup moins prompts à être durs envers les autres. Ça va nous aider à ne pas faire d'une bagatelle un crime de lèse-majesté. Plutôt que d'être porté à émettre des jugements sévères et injustes, enveloppons les autres de bienveillance, de bonté et d'amour.

Nous sommes portés à regarder les autres de haut. Nous sommes prompts à les juger sans connaître tous les faits. Notre chair s'enfle d'orgueil quand nous insistons sur les manquements et les problèmes de notre prochain. Comme tout ça est contraire à la vie de l'Esprit!

Évitons les paroles qui commentent, soulignent et accusent les fautes commises par les autres. Fuyons les entretiens où l'on y revient, où on s'y complaît. L'amour y perd toujours quelque chose de sa délicatesse. S'il faut parler, tendons à excuser plutôt qu'à accuser. Ne perdons jamais de vue les circonstances atténuantes. Pensons du bien de notre prochain. Accordons le bénéfice du doute. Rejetons tout sentiment de supériorité.

Écoutez bien Jacques 5:9: «Ne vous plaignez pas les uns des autres, frères, afin que vous ne soyez pas jugés; voici que le juge se tient devant la porte.»

Notre grande consolation ce matin, c'est que le glorieux Seigneur Jésus-Christ, notre Sauveur, n'a jamais médité des frères et sœurs, Il n'a jamais médité de la loi de Dieu, Il n'a jamais eu un amour déficient pour Son peuple. Sa perfection nous sauve! Rien d'autre ne nous sauve. Rien d'autre que la perfection de Jésus.

Un tableau illustrant un événement de la première guerre mondiale montre un soldat responsable des transmissions étendu mort sur le champ de bataille, mais serrant dans sa main inerte les bouts nouvellement raccordés d'un câble téléphonique qu'on l'avait envoyé réparer. Par le sacrifice de sa vie, la communication avait été rétablie.

Jésus a rétabli la communication entre Dieu et nous par Son sacrifice sur la croix. Grâce à Jésus, nous sommes réconciliés avec Dieu; Dieu nous est favorable. Et Jésus n'est pas resté inerte sur la croix pour toujours; mais trois jours après Sa mort, Il est ressuscité; et ensuite Il a envoyé le Saint-Esprit pour nous transformer de plus en plus à Sa ressemblance.

Il nous appelle par Sa Parole à nous aimer les uns les autres et à être un, comme Lui et le Père sont un.

Répondons à Son appel ce matin en nous consacrant à Lui. C'est la moindre reconnaissance que nous Lui devons pour Son si grand amour. Amen!